

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 septembre 2016

---

TERRITOIRES DE MONTAGNE - (N° 4034)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° CE301

présenté par

Mme Battistel, Mme Marcel, M. William Dumas, M. Dupré, M. Pupponi, M. Pellois, M. Castaner,  
M. Calmette, Mme Chabanne, M. Chassaigne, Mme Fabre, M. Le Roch, Mme Berger et  
M. Terrasse

-----

### ARTICLE 3

Au début de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« Les politiques publiques »

les mots :

« Les dispositions de portée générale ainsi que les politiques publiques ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est proposé de compléter l'alinéa par la reprise des dispositions actuelles de l'article 8 de la loi montagne.